

Réf: Dossier 176327

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SABAOTH AFRIK AUTO » en abrégé « S.A.A »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE APRES LE CHU D'ANGRE LOT 320 ILOT 22, Lot
320, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SABAOTH AFRIK AUTO » en
abrégé « S.A.A »

Objet: GARAGE AUTO, VENTES DE PIECES AUTO,
TOLERIE , ELECTRICITE , MECANIQUE , GARAGE GENERAL ,
DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES LES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A
L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE APRES LE CHU D'ANGRE LOT 320 ILOT 22, Lot
320, Ilot 22

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAME ALPHONSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00748 du 23/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05805/GTCA/RC/2023 du 23/01/2023

